

SOMMAIRE

- 3** **ÉDITORIAL**
- 4** **ACTUALITÉS**
- 10** **FAUNE DE NOTRE RÉGION**
Le Guêpier d'Europe
- 12** **AGRICULTURE**
Quelles priorités pour l'agriculture de demain ?
- 15** **JARDINAGE / GESTE DE SAISON**
Nature et aromates
- 17** **EAU ET MILIEUX AQUATIQUES**
Alerte ! Un nouveau Chambonchard en projet
- 20** **POLLUTION**
Une pollution méconnue : la pollution lumineuse
Le scandale aux sources chaudes du Dôme (Dôme et Lys)
- 27** **ÉNERGIE**
Quelles alternatives au pétrole ?
- 31** **PATRIMOINE NATUREL**
Plan régional pour la biodiversité
- 35** **ENVIRONNEMENT**
Gérer la naturalité ?
- 38** **PATRIMOINE**
Le charbon de bois : fabrication et métiers
- 41** **PRATIQUE / VOS DROITS**
Cours d'eau domaniaux et non domaniaux : droits des propriétaires, des riverains et des usagers de la nature
- 45** **EAU ET MILIEUX AQUATIQUES**
Le domaine fluvial auvergnat : canaux et voies navigables
- 50** **LA NATURE EN BALADE**
Le sentier des sources à Saurier
- 51** **SORTIE NATURE & ÉVÈNEMENTS**
L'agenda
- 54** **BULLETTIN D'ABONNEMENT**

Éditorial

Cela bouge en AUVERGNE pour l'environnement et le développement durable.

Le Conseil Régional d'Auvergne vient de lancer le 11 mars son projet de « Plan Régional pour la Biodiversité » qui devra apporter un certain nombre de propositions avant l'automne 2009. Enfin pourrait-on dire car il y a urgence. La FRANE et ses associations membres ont décidé de jouer le jeu et de participer activement à l'élaboration de ce plan. Mais cela ne nous empêchera pas d'être très vigilants sur les suites qui seront données. En effet, il y aura certainement de nombreuses préconisations mais rien ne pourra se faire sans un réel budget. Les actions ont un coût et il ne faudrait pas que ce plan tombe dans les oubliettes comme tant d'autres. Encore une fois, il est encore temps de faire quelque chose pour la biodiversité, mais l'urgence est là, de nombreuses espèces ayant déjà disparu en Auvergne.

L'année 2009, c'est aussi l'année des différents schémas d'aménagement du territoire, des transports ou d'aménagement et de gestion des eaux. Là encore, la FRANE et ses associations seront vigilantes. Ces schémas engageront l'Auvergne pour les 10 ans à venir et doivent intégrer le développement durable et l'environnement non pas seulement dans les mots mais dans les actions.

Marc Saumureau,
Président de la FRANE

Les associations et adhérents peuvent adresser leurs articles, informations ou illustrations pour publication dans le magazine (sous réserve d'accord du comité de rédaction).

*Prochaine parution : n°113, juillet 2009.
Date limite d'envoi des articles et informations :
15 juin 2009.*

L'état de votre abonnement est consultable sur l'enveloppe d'envoi du magazine (ex. : 111 à 114).